



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 17 juillet 2015
(OR. fr, en)

10606/15

CRS/CRP 27

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Objet:	2550e réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS tenue à Bruxelles les 6, 8 et 9 juillet 2015
--------	--

SOMMAIRE

Page

1.	Adoption de l'ordre du jour et des points I	9
----	---	---

Coreper 1^e partie

I

2. Réponses aux questions écrites posées au Conseil par des membres du Parlement européen
 - a) E-003058/2015 - Sorin Moisă (S&D)
Participation du Parlement aux réunions du Comité de la politique commerciale du Conseil
 - b) E-003594/2015 - Doru-Claudian Frunzuliță (S&D)
Aide humanitaire en Syrie
 - c) E-003910/2015 - João Ferreira (GUE/NGL) et Inês Cristina Zuber (GUE/NGL)
Déclarations du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés sur une nouvelle tragédie en Méditerranée
 - d) E-004553/2015 - Jean-François Jalkh (NI)
La politique étrangère de l'Union européenne en Syrie face au retournement diplomatique américain
 - e) E-005592/2015 - Miguel Viegas (GUE/NGL)
Production de biocarburants de première génération
 - f) E-005919/2015 - Doru-Claudian Frunzuliță (S&D)
Les conclusions relatives au soutien de l'UE en faveur d'un changement durable dans les sociétés en transition
 - g) E-006223/2015 - Jean Arthuis (ALDE)
Accord de siège - Frontex
 - h) E-006261/2015 - Kostadinka Kuneva (GUE/NGL), Kostas Chrysogonos (GUE/NGL), Sofia Sakorafa (GUE/NGL) et Stelios Kouloglou (GUE/NGL)
Effet du chômage sur le PIB de la Grèce et de ses partenaires commerciaux
 - i) E-006793/2015 - Neena Gill (S&D)
Respect de l'engagement d'allouer 0,7 % du revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici 2015
 - j) E-006962/2015 - Nessa Childers (S&D)
Mise en œuvre du règlement n° 1049/2001 et origine des documents du Conseil
 - k) E-007164/2015 - Pablo Iglesias (GUE/NGL)
Le triplement du budget de l'opération Triton
3. Présidence de certains groupes de travail assurée par d'autres délégations, à la demande de la présidence luxembourgeoise
4. Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)
Renouvellement du conseil d'administration
5. Conseil d'administration de l'Agence européenne des produits chimiques
Nomination d'un membre

6. Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1343/2011 concernant certaines dispositions relatives à la pêche dans la zone couverte par l'accord de la CGPM (Commission générale des pêches pour la Méditerranée) (première lecture) (délibération législative + déclaration)
 - Adoption
 - a) de la position du Conseil en première lecture
 - b) de l'exposé des motifs du Conseil
7. Projet de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 98/70/CE concernant la qualité de l'essence et des carburants diesel et modifiant la directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (deuxième lecture) (délibération législative + déclaration)
 - Approbation de l'amendement du Parlement européen

II

8.	Programme de travail de la présidence luxembourgeoise	11
9.	Préparation de la session du Conseil (Agriculture et pêche) du 13 juillet 2015	
1.	Programme de travail de la présidence (<i>activité non législative</i>)	11
2.	Communication de la Commission sur le "Réexamen du processus décisionnel relatif aux organismes génétiquement modifiés" (<i>activité non législative</i>)	11
3.	Proposition de règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1829/2003 en ce qui concerne la possibilité pour les États membres de restreindre ou d'interdire sur leur territoire l'utilisation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux génétiquement modifiés (première lecture) (<i>délibération législative</i>)	11
10.	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des mesures relatives au marché unique européen des communications électroniques et visant à faire de l'Europe un continent connecté, et modifiant les directives 2002/20/CE, 2002/21/CE et 2002/22/CE ainsi que les règlements (CE) n° 1211/2009 et (UE) n° 531/2012 (première lecture) (<i>délibération législative</i>)	12

I

12. Affaire devant le Tribunal de l'Union européenne
Affaire T-231/15 (George Haswani contre le Conseil de l'Union européenne)
13. Affaire devant le Tribunal de l'Union européenne
Affaire T-275/15 (Samir Hmicho contre le Conseil de l'Union européenne)
14. Affaire T-289/15 Hamas contre le Conseil de l'Union européenne
= Production de documents du Conseil devant le Tribunal de l'Union européenne
15. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre estonien du Comité des régions
16. Projet de décision du Conseil portant nomination de trois membres suédois et de six suppléants suédois du Comité des régions
17. Projet de directive du Parlement européen et du Conseil prévoyant une procédure d'information dans le domaine des réglementations techniques et des règles relatives aux services de la société de l'information (texte codifié) (première lecture)
18. Proposition de virement de crédits n° DEC 24/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015
19. Présentation, par le Portugal, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
20. Présentation, par la Finlande, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
21. Recommandation du Conseil relative aux grandes orientations des politiques économiques des États membres et de l'Union
22. Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution 2013/463/UE portant approbation du programme d'ajustement macroéconomique en faveur de Chypre
23. Décision (UE) 2015/... du Conseil du ... modifiant, en qui concerne le commissaire aux comptes extérieur de la Banka Slovenije, la décision 1999/70/CE concernant les commissaires aux comptes extérieurs des banques centrales nationales
24. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 5.6.2015 modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil par la prolongation des périodes transitoires applicables aux dispositifs de régime de retraite
25. Décision déléguée (UE) .../... de la Commission du 5.6.2015 sur l'équivalence du régime prudentiel et de solvabilité en vigueur en Suisse pour les entreprises d'assurance et de réassurance, fondée sur l'article 172, paragraphe 2, l'article 227, paragraphe 4, et l'article 260, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil

26. Décision déléguée (UE) .../... de la Commission du 5.6.2015 sur l'équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur en Australie, aux Bermudes, au Brésil, au Canada, au Mexique et aux États-Unis et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays
27. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 12.6.2015 modifiant le règlement (CE) n° 1569/2007 établissant un mécanisme de détermination de l'équivalence des normes comptables appliquées par des émetteurs de valeurs mobilières de pays tiers conformément aux directives 2003/71/CE et 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil
28. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 12.6.2015 modifiant le règlement (CE) n° 809/2004 mettant en œuvre la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne certaines informations contenues dans les prospectus et communications à caractère promotionnel
29. Règlement (UE) no 806/2014 du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2014 établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique, et modifiant le règlement (UE) n° 1093/2010
30. Règlement (UE) no 806/2014 du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2014 établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique, et modifiant le règlement (UE) n° 1093/2010
31. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, du protocole de modification de l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse prévoyant des mesures équivalentes à celles prévues dans la directive 2003/48/CE du Conseil en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts
32. Projet de décision d'exécution du Conseil modifiant la décision 2009/790/CE autorisant la République de Pologne à appliquer une mesure dérogatoire à l'article 287 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
33. Projet de décision d'exécution du Conseil autorisant l'Italie à introduire une mesure particulière dérogatoire aux articles 206 et 226 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
34. Projet de conclusions du Conseil sur la mise en œuvre des dispositions générales relatives à la protection des données énoncées au chapitre 6 de la décision 2008/615/JAI du Conseil
= Évaluation de la Pologne eu égard à l'échange automatisé de données dactyloscopiques
35. Projet de conclusions du Conseil sur la mise en œuvre des dispositions générales relatives à la protection des données énoncées au chapitre 6 de la décision 2008/615/JAI du Conseil
= Évaluation de la Suède eu égard à l'échange automatisé de données dactyloscopiques

36. Projet de conclusions du Conseil sur la mise en œuvre des dispositions générales relatives à la protection des données énoncées au chapitre 6 de la décision 2008/615/JAI du Conseil
= Évaluation de la Belgique eu égard à l'échange automatisé de données dactyloscopiques
39. Décision du Comité Politique et de Sécurité portant nomination du chef de la mission de l'Union européenne d'assistance à la frontière au point de passage de Rafah (EU BAM Rafah) (EU BAM Rafah/1/2015)
40. Décision du Comité Politique et de Sécurité prorogeant le mandat du chef de la mission de police de l'Union européenne pour les territoires palestiniens (EUPOL COPPS) (EUPOL COPPS/2/2015)
41. – Décision du Conseil modifiant la décision 2014/145/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine
– Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE) n° 269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine

II

11.	a)	Suivi du Conseil européen des 25-26 juin 2015: volet relocalisation et réinstallation	13
	b)	Recommandation de la Commission du 8.6.2015 concernant un programme européen de réinstallation	13
	c)	Proposition de décision du Conseil instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie et de la Grèce	13
42.		Préparation de la session du Conseil (Affaires économiques et financières) du 14 juillet 2015	
	a)	Suivi du Conseil européen	
	–	Semestre européen 2015: Recommandations par pays	
	i)	Projets de recommandations du Conseil concernant les programmes nationaux de réforme pour 2015 à l'intention de chaque État membre et projets d'avis du Conseil concernant les programmes de stabilité ou de convergence actualisés	
	ii)	Projet de recommandation du Conseil concernant la mise en œuvre des grandes orientations des politiques économiques des États membres dont la monnaie est l'euro	14
	b)	Autres points en rapport avec la session du Conseil	14
43.		Projet de décision du Conseil infligeant une amende à l'Espagne en raison de la manipulation des données relatives au déficit dans la Communauté autonome de Valence	14
44.		Projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016	15
45.		Présentation de l'ordre du jour du Conseil (Affaires économiques et financières/Budget) du 24 juillet 2015	15
46.		Compte rendu du Sommet UE-Chine (Bruxelles, le 29 juin 2015)	16
-		Divers	16

1. Adoption de l'ordre du jour et des points "I"

doc. 10559/15 OJ/CRP1 27

10581/1/15 REV 1 OJ/CRP2 27

L'ordre du jour provisoire est approuvé moyennant les changements suivants :

Le point suivant a été retiré:

(Coreper 2^e partie, sous I)

37. Désignation du nouveau directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

= **Procédure au Conseil**

10103/15 FREMP 140 JAI 484

10433/15 FREMP 147 JAI 518

Le point suivant inscrit au CRP2 sous points I a été transféré sous points II:

38. Douzième réunion du Conseil de stabilisation et d'association UE-ancienne République Yougoslave de Macédoine (Bruxelles, le 20 juillet 2015)

= **Projet de position commune de l'Union européenne**

10546/15 COWEB 64

Le Comité approuve les points "I" tels que repris au sommaire du présent document et dont les détails se trouvent au(x) document(s) cités sous point 1. ci-dessus.

Une déclaration conjointe a été faite sur le point suivant par les délégations UK et NL:

7. Projet de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 98/70/CE concernant la qualité de l'essence et des carburants diesel et modifiant la directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (deuxième lecture) (délibération législative + déclaration)

– **Approbation de l'amendement du Parlement européen**

10390/15 CODEC 957 CLIMA 76 ENER 268 ENV 442 ENT 125 TRANS 225

AGRI 364 POLGEN 110

+ ADD 1

PE-CONS 28/15 CLIMA 48 ENER 135 ENV 260 ENT 75 TRANS 153

AGRI 246 POLGEN 65 CODEC 648

"The UK and the Netherlands Governments welcome the efforts of the previous Latvian presidency in reaching a compromise between the institutions that allowed for the conclusion of the ILUC negotiations. However, we regret that measures to promote the most sustainable advanced biofuels in a cost effective manner, through double counting their contribution to the overall RED targets, were not included in the final compromise."

Coreper 1^e partie

II

8. Programme de travail de la présidence luxembourgeoise – Informations communiquées par la présidence

La Présidence a informé le Comité sur leurs priorités pour le 2^e semestre 2015 qui se déclinent sur sept axes :

- Libérer l'investissement pour la croissance et l'emploi;
- Approfondir la dimension sociale européenne;
- Gérer la migration, allier libertés, justice et sécurité;
- Rendre sa dynamique au marché intérieur en misant sur le numérique;
- Inscrire la compétitivité européenne dans un cadre global et transparent;
- Promouvoir une démarche de développement durable;
- Renforcer la présence de l'Union européenne dans le monde.

9. Préparation de la session du Conseil (Agriculture et pêche) du 13 juillet 2015

1. Programme de travail de la présidence (*activité non législative*)

– Présentation par la présidence

[Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil (proposé par la présidence)]

The Committee prepared the agenda point of the Council (Agriculture and Fisheries) of 13 July 2015 concerning the presentation of the Presidency work programme.

2. Communication de la Commission sur le "Réexamen du processus décisionnel relatif aux organismes génétiquement modifiés" (*activité non législative*)

– Présentation par la Commission

– Échange de vues

[Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil]

8344/15 AGRI 221 AGRILEG 96 DENLEG 68 MI 274 CONSOM 71 SAN 133
+ ADD 1

3. Proposition de règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1829/2003 en ce qui concerne la possibilité pour les États membres de restreindre ou d'interdire sur leur territoire l'utilisation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux génétiquement modifiés (première lecture) (*délibération législative*)

– Présentation par la Commission

– Échange de vues

8356/15 AGRI 222 AGRILEG 95 DENLEG 67 MI 271 CONSOM 70
SAN 132 CODEC 609

The Committee prepared the two agenda points of the Council (Agriculture and Fisheries) of

13 July 2015 concerning genetically modified organisms and took note of the Presidency's intention to deal with them jointly in the Council on the basis of a Presidency questionnaire (doc. 10569/15).

10. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des mesures relatives au marché unique européen des communications électroniques et visant à faire de l'Europe un continent connecté, et modifiant les directives 2002/20/CE, 2002/21/CE et 2002/22/CE ainsi que les règlements (CE) n° 1211/2009 et (UE) n° 531/2012 (première lecture) (délibération législative)

– **Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord**

10409/15 TELECOM 157 COMPET 324 MI 430 CONSOM 119 CODEC 963

The Committee approved the final compromise text as set out in 10409/15 with a technical correction proposed by the Presidency.

Upon invitation from some delegations and the Presidency the Commission agreed to present a statement.

After the meeting the Commission submitted the following statement to be included in the Committee minutes:

"The Commission explained that in its view neither Article 4 nor Recital 11 of the agreed text of the draft Regulation introduces a special authorisation regime (i.e. different from the general authorisation regime under the Authorisation Directive). Article 4 states that NRAs shall closely monitor and ensure compliance with Article 3, and thus requires NRAs, as part of their ongoing monitoring activity, among others, to verify compliance of services other than internet access services, which are optimised for specific content, applications or services, with the criterion that such optimisation is objectively necessary and not a circumvention of the provisions regarding traffic management applicable to the internet access service. Article 5 states that Member States shall lay down penalties applicable to infringements of Article 3 and shall take all measures necessary to ensure that they are implemented. The NRA powers to take measures to ensure compliance with this criterion will therefore include where necessary the power to impose dissuasive penalties."

Coreper 2^e partie

II

11. a) **Suivi du Conseil européen des 25-26 juin 2015: volet relocalisation et réinstallation**
b) **Recommandation de la Commission du 8.6.2015 concernant un programme européen de réinstallation**
c) **Proposition de décision du Conseil instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie et de la Grèce**
= **Points principaux en suspens**
10524/15 ASIM 47 RELEX 544
9376/15 ASIM 31 RELEX 438 COMIX 250
+ ADD 1
9355/15 ASIM 30 MIGR 30 COMIX 247
+ ADD 1

The Committee held an exchange of views on the main outstanding issues regarding the abovementioned instruments. The discussions will continue at political as well as technical level with a view to the rapid conclusion of negotiations as requested by the European Council on 25-26 June 2015.

38. **Douzième réunion du Conseil de stabilisation et d'association UE-ancienne République Yougoslave de Macédoine (Bruxelles, le 20 juillet 2015)**
= **Projet de position commune de l'Union européenne**
10546/15 COWEB 64

In preparation for the 12th meeting of the Stabilisation and Association Council between the EU and the former Yugoslav Republic of Macedonia on 20 July 2015, the Committee considered the draft Common Position of the European Union. The Committee took note of the position of the Greek delegation regarding the reference made in the text of the draft Common Position to the 16 December 2014 conclusions and on the fulfilment of political criteria.

The outcome of the deliberations of the Committee on this item is set out in 10744/15.

42. Préparation de la session du Conseil (Affaires économiques et financières) du 14 juillet 2015

a) Suivi du Conseil européen

– Semestre européen 2015: Recommandations par pays

- i) Projets de recommandations du Conseil concernant les programmes nationaux de réforme pour 2015 à l'intention de chaque État membre et projets d'avis du Conseil concernant les programmes de stabilité ou de convergence actualisés**
- ii) Projet de recommandation du Conseil concernant la mise en œuvre des grandes orientations des politiques économiques des États membres dont la monnaie est l'euro**

= Adoption

9229/2/15 REV 2 UEM 172 ECOFIN 377 SOC 340 COMPET 251

ENV 333 EDUC 159 RECH 150 ENER 191 JAI 355 EMPL 214

9305/1/15 REV 1 UEM 201 ECOFIN 410 SOC 373 COMPET 282

ENV 370 EDUC 190 RECH 178 ENER 225 JAI 385 EMPL 245

Le Comité a donné son accord pour l'adoption de ce point au Conseil en tant que point "A".

b) Autres points en rapport avec la session du Conseil

Le Comité a donné son accord pour changer l'ordre du jour du Conseil du 14 juillet 2015 pour permettre l'adoption par le Conseil en tant que point "A" du point relatif au Semestre européen 2015.

La délégation française a fait savoir son intention d'informer le Conseil sous "points divers" de la nécessité de renforcer les discussions sur le financement de la lutte contre les changements climatiques en vue de la Conférence des parties sur le changement climatique à Paris en décembre 2015.

43. Projet de décision du Conseil infligeant une amende à l'Espagne en raison de la manipulation des données relatives au déficit dans la Communauté autonome de Valence

10297/15 ECOFIN 556 UEM 274 STATIS 53

Le Comité a donné son accord pour l'adoption de ce point au Conseil en tant que point "A".

La délégation de l'Espagne a présenté la déclaration suivante unilatérale pour inscription au procès-verbal du Comité:

"The Kingdom of Spain regrets the investigation carried out by the Commission related to the manipulation of statistics in Spain as referred to in Regulation (EU) N° 1173/2011, and, especially, the Commission final recommendation.

The Kingdom of Spain underlines that the Commission has never questioned the reliability of the reported deficit and debt data, nor even has put any reserve regarding those data in any report that EUROSTAT prepared for the Economic and Financial Committee after each EDP notification.

The Kingdom of Spain points out that the Commission learned of the investigated facts as a result of a quick communication directly made by the Spanish authorities as soon as they knew about them. Moreover, a close cooperation with the Commission has been developed during the investigation procedure.

The Kingdom of Spain emphasizes the fact that the EU has always had the correct deficit and debt data. The information under investigation has had no impact when making decisions on the EU economic policy.

Therefore, the Kingdom of Spain reserves the right to take legal action against the final decision before the European Court of Justice, in consistency with the action of annulment brought before the General Court on the 22nd of September 2014 (Case T-676/14), against the launching of the investigation, currently pending."

44. Projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016

= **Position du Conseil**

10471/15 FIN 479 PE-L 41

+ ADD 1 à 6

After the intervention of the Commission and an exchange of views, the Committee:

- confirmed, by a qualified majority, the agreement reached in the Budget Committee on the Council's position on the draft budget for the financial year 2016 as set out in 10471/15 + ADD 1 + ADD 2 + ADD 3 + ADD 4 + ADD 5 + ADD 6;
- approved, by unanimity, the recourse to a written procedure ending on 4 September 2015 for the adoption of the Council's position on the draft budget for the financial year 2016;
- took note of the parliamentary scrutiny reserves of the Danish and Dutch delegations.

45. Présentation de l'ordre du jour du Conseil (Affaires économiques et financières/Budget) du 24 juillet 2015

The Committee took note that the meeting of the Council of the European Union (Economic and Financial Affairs/Budget) scheduled on 24 July 2015 will not be convened.

46. **Compte rendu du Sommet UE-Chine (Bruxelles, le 29 juin 2015)**

The Committee was debriefed by the EEAS and the Commission on the outcome of the 17th EU-China Summit, held in Brussels on 29 June 2015.

The Summit focused on bilateral relations, global challenges and regional and foreign policy issues. In the field of trade, its main deliverable was an agreement to intensify efforts for expeditious conclusion of a comprehensive Investment Agreement and an early conclusion of negotiations on Geographical Indications.

The Leaders also exchanged views on migration and mobility, human rights, connectivity, security and defence cooperation, regional and foreign policy challenges, as well as climate change and post-2015 development agenda.

- **Divers**

The Presidency accepted the PT request to add an AOB item to the Agriculture and Fisheries Council agenda to inform on the Ministerial meeting held during the "Blue Week" event in Portugal.
